



Action pour la
Protection des
Forêts du
Québec

Gatineau, le jeudi 29 avril 2004

Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise
800, Place d'Youville, 18e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Objet : Commentaires sur la participation de la population

La présente Commission constitue probablement la plus importante consultation publique sur la gestion forestière que le Québec n'ait jamais eu. Son mandat, aussi large soit-il, devrait permettre une évaluation détaillée de tous les aspects touchant de près ou de loin à la forêt publique québécoise. Ainsi, ce n'est pas que l'avenir de la foresterie qui est en jeu, mais également l'avenir du Québec, c'est-à-dire l'avenir de ses économies régionales et de la qualité de son environnement pour les générations actuelles et futures. Par conséquent, le succès de ses travaux est intimement lié à une très large participation de la population.

Or, de graves lacunes perdurent en ce qui a trait à la diffusion de la tenue d'une telle commission sur les forêts. En effet, malgré que la Commission ait déjà débuté ses travaux, je n'ai pas vu ou entendu quelque publicité que ce soit pour inviter la population à y participer. Je scrute les journaux, je regarde la télévision et j'écoute attentivement la radio, mais en vain : aucune invitation de la part de la Commission. Cette dernière visitera l'Outaouais dans seulement quelques jours et plusieurs personnes et organismes de la région qui s'intéressent grandement à la forêt n'étaient pas au courant de la venue des commissaires avant que je ne leur en parle. Un tel constat est également présent dans bien d'autres régions, dont Montréal.

À titre d'exemple, lors du Salon de la pourvoirie de l'Outaouais qui s'est déroulé du 4 au 7 mars derniers, j'ai rencontré les représentants d'une quarantaine de pourvoiries afin de discuter du dossier «forêt» avec eux. Aucun des ces représentants n'était au courant de la tenue d'une commission d'étude sur les forêts publiques. Toutefois, la grande majorité avait des récriminations à faire valoir en matière forestière. La plupart avait maille à partir avec soit l'industrie forestière, soit le ministère des Ressources naturelles. J'en conclus que les pourvoyeurs font face à un perpétuel conflit d'utilisation du territoire avec les compagnies forestières. Le fait qu'ils ne soient pas au courant de l'existence même de la Commission pose un sérieux problème de participation car ils font partie du groupe des premiers utilisateurs du territoire public après l'industrie forestière.

/... verso



Action pour la protection des forêts du Québec (APFQ)
23, J.-M. Chavoïn # 306, Gatineau (Québec) J8Z 1V9
(819) 770-5961 apfq@videotron.ca



À défaut d'une large participation de la population à cette consultation publique, le débat risque de se dérouler entre l'industrie forestière et les groupes environnementaux, échappant ainsi l'objectif premier, soit un réel débat de société sur ce que nous voulons faire avec nos forêts, notre plus grande richesse naturelle. De plus, le débat risque de s'enliser dans un jargon technique incompréhensible et complexe pour le simple citoyen.

J'exhorte donc la Commission à lancer une vaste campagne publicitaire afin d'inviter l'ensemble de la population à se prononcer sur l'avenir de la forêt québécoise. Certains évoqueront peut-être les coûts reliés à une telle campagne, mais pensons aux coûts sociaux à long terme d'un débat inachevé et incomplet. Devrons-nous réclamer une véritable enquête publique au lieu d'une simple commission d'étude pour que le vrai débat de société ait lieu?

En vous remerciant de répondre favorablement à mon invitation,

Sébastien Béland
Action pour la protection des forêts du Québec (APFQ)

23, Jeanne-Marie-Chavoin #306
Gatineau (Québec) J8Z 1V9
(819) 770-5961
apfq@videotron.ca